



Assemblée générale  
Conseil de sécurité

Distr.  
GÉNÉRALE

A/51/549  
S/1996/871  
24 octobre 1996  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
Cinquante et unième session  
Point 58 de l'ordre du jour  
QUESTION DE CHYPRE

CONSEIL DE SÉCURITÉ  
Cinquante et unième année

Lettre datée du 21 octobre 1996, adressée au Secrétaire général par  
le Représentant permanent de la Turquie auprès de l'Organisation  
des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint une lettre datée du 21 octobre 1996, que vous adresse S. E. M. Osman Ertuğ, représentant de la République turque de Chypre-Nord.

Je vous serais obligé de faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe, où figure une lettre datée du 17 octobre 1996 que S. E. M. Rauf R. Denктаş, Président de la République turque de Chypre-Nord, a adressée à M. Glafcos Clerides, dirigeant de la communauté chypriote grecque, en tant que document de l'Assemblée générale, au titre du point 58 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Hüseyin E. ÇELEM

ANNEXE

Lettre datée du 21 octobre 1996, adressée au Secrétaire général  
par M. Osman Ertuğ

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint le texte d'une lettre datée du 17 octobre 1996 que S. E. Rauf Denktaş, Président de la République turque de Chypre-Nord, a adressée le 17 octobre 1996 à M. Glafcos Clerides, dirigeant de la communauté chypriote grecque, au sujet d'informations selon lesquelles un groupe de Chypriotes grecs se prépare à commettre de nouveaux actes de provocation dans la zone tampon de Chypre contrôlée par l'Organisation des Nations Unies.

Je vous serais très obligé de faire distribuer le texte de la présente lettre et de son appendice en tant que document de l'Assemblée générale au titre du point 58 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

Le Représentant de la République  
turque de Chypre-Nord

(Signé) Osman ERTUĞ

APPENDICE

Lettre datée du 17 octobre 1996, adressée à M. Glafcos Clerides  
par M. Rauf R. Denktas

Des sources bien informées ont porté à mon attention qu'un groupe de Chypriotes grecs fanatiques du village d'Avgorou s'étaient promis de prendre leur revanche du dernier incident frontalier intervenu dimanche et préparent une attaque visant divers résidents chypriotes turcs de Pyla. Le fait que la population chypriote grecque, qui envisage d'intervenir activement tout au long de la zone frontalière, y compris Pyla, sous l'appellation de "milice", ait été équipée d'armes lourdes et de munitions constitue sans aucun doute un important facteur d'encouragement pour ces fanatiques.

Compte tenu de ces informations, je vous demande instamment de prendre les mesures de précaution nécessaires avant qu'il ne soit trop tard. Comme vous le savez, au cours des quelques derniers mois, notre population frontalière a fait l'objet de provocations extrêmement vives et de fréquence croissante venues du sud. Le dernier incident en date a été celui d'Akincilar (Luridgina), au cours duquel trois ou quatre personnes non identifiées ont tenté d'atteindre nos sentinelles en violant la neutralité de la zone tampon, mais ont dû faire demi-tour quand celles-ci tirèrent plusieurs coups en guise d'avertissement.

Il est d'une importance primordiale de veiller à ce que Pyla, seul village de population mixte dans la zone tampon, soit un lieu où les deux populations de l'île puissent coexister pacifiquement, côte à côte et en totale sécurité. Afin de réaliser cet objectif, qui facilitera sans aucun doute le relâchement de la tension actuelle entre nos communautés, il faut désarmer immédiatement la prétendue milice frontalière et, en particulier, retrouver aussitôt que possible les armes à feu et munitions fournies aux résidents chypriotes grecs de Pyla.

Toute tentative d'agression contre les résidents turcs de Pyla portera sans aucun doute un coup sérieux aux efforts que nous menons pour aplanir nos divergences et faciliter ainsi une solution mutuellement acceptable. Vous conviendrez, j'en suis certain, que de telles attaques, si elles sont mises à exécution, et les constantes provocations qui sont devenues une habitude depuis quelque temps ne serviront pas la cause de la paix et ne pourront être pour Chypre qu'une source de ruine et de catastrophe.

Je crois que la responsabilité historique de détourner ce danger et de renverser une tendance alarmante repose sur vos épaules et sur les miennes et je tiens à réitérer mon appel à tenir sous peu des entretiens directs en vue de trouver ensemble un règlement conforme aux principes et paramètres déjà convenus, qui dérivent des accords de haut niveau et des éclaircissements apportés ultérieurement à ceux-ci.

Nous avons déjà informé les représentants de l'Organisation des Nations Unies des intentions hostiles des habitants du village d'Avgorou et les avons mis en garde contre les dangers qu'un comportement aussi agressif peut comporter. Nous espérons que les représentants de l'Organisation des Nations Unies et les autorités chypriotes grecques prendront des mesures sérieuses pour empêcher une nouvelle tragédie.

En ce qui concerne la proposition de l'Organisation des Nations Unies relative à l'évacuation de nos avant-postes respectifs, je persiste à penser que nous ne devons pas permettre que des considérations politiques fassent obstacle au progrès sur cette question délicate.

J'ai proposé dans le passé que le commandant de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre (UNFICYP) organise des pourparlers indirects entre les deux parties afin de parvenir le plus tôt possible à un accord sur les questions pertinentes en la matière. Les dirigeants politiques ne doivent pas se préoccuper de l'identité des personnes avec lesquelles le commandant de l'UNFICYP ouvre des consultations de chaque côté. Ce qui importe est de laisser les avant-postes inoccupés, afin d'éviter tout incident sur nos frontières.

(Signé) Rauf R. DENKTAŞ

-----